



Appel de la Commission exécutive de la CGT AFPA

Réunie les 30 juin et 1^{er} juillet 2026

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir de l'État » (Extrait de la constitution française de 1946).

L'AFPA se trouve à un moment critique.

Les politiques menées par les gouvernements et les directions générales depuis près de trente ans nous ont conduit là où nous en sommes aujourd'hui :

- Des pouvoirs publics qui poursuivent, accélèrent et radicalisent leur **désengagement de la formation professionnelle**, et en particulier des travailleuses et travailleurs privé-es d'emploi et des précaires ; des Régions, et pas des moindres, où l'Agence est menacée de disparaître du paysage ;
- Une AFPA qui est passée de 12 000 à 5 000 salariés en 20 ans et qui ne forme plus que 60 800 stagiaires alors qu'elle a été capable, en 2018, d'en former 124 000 ;
- A l'interne, une **situation devenue chaotique et désespérante** : des salarié-es qui n'exercent plus le métier pour lequel ils ont été embauchés, des ateliers et des bureaux vides alors que le pays n'a jamais eu autant besoin de formation, chacun-e condamné à ne pas pouvoir travailler comme il le faudrait et un travail qui perd chaque jour un peu plus de son sens.

Une seule chose étonne vraiment dans cette situation délétère : bien qu'affaiblie, **l'AFPA existe toujours**. Elle continue à former. L'entreprise de démolition engagée à la fin des années 1990 n'a pas été menée à son terme. **Cela, l'AFPA le doit à ses personnels et à personne d'autre**. Elle le doit à la conscience professionnelle de ses salariés au quotidien. Elle le doit aussi aux luttes collectives engagées ces dernières années, notamment les mobilisations nationales à Paris du 6 décembre 2018 et la dernière en date, [le 26 juin 2025](#). Par leur ampleur, elles ont surpris, bloqué certains projets, arraché des concessions et freiné l'ardeur des démolisseurs.

En ce milieu d'année 2026, la question de l'avenir de l'AFPA se pose à nouveau de façon cruciale et, encore une fois, chacun-e se demande de quoi demain sera fait.

Un nouveau directeur général a été nommé par le gouvernement en septembre dernier. En décembre, il annonçait la fermeture de la restauration et en janvier, celle de Centres et de formations, c'est-à-dire une nouvelle saignée.

En avril, le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2026-2029, attendu depuis deux ans, était adopté par le Conseil d'administration (seule la CGT a voté contre). Deux choses le caractérisent : il ne contient **ni objectifs chiffrés, ni engagements financiers de la part de l'Etat**.

Depuis rien. Un projet, conforme aux annonces, devait être présenté. Des discussions devaient s'engager avec les syndicats pendant l'été. Mais finalement, rien. Tout est reporté à la rentrée.

Où va-t-on ? Pourquoi ce silence ? Que nous réserve-t-on ?

La mise en œuvre des mesures (catastrophiques ?) annoncées ou la poursuite, au moins un temps, du statu quo ? Aucune information ne semble plus filtrer...

Soyons clairs : dans les deux cas, coupes drastiques ou poursuite du pourrissement de la situation, les conséquences seront tout aussi dramatiques pour l'AFPA et ses salarié-es.

Que faut-il faire ? Quel peut être notre objectif ? Il ne s'agit pas seulement de sauver une AFPA telle qu'elle est aujourd'hui, après des années d'acharnement contre elle.

Ce que nous voulons :

- **Reconstruire un outil de service public** adapté aux besoins d'aujourd'hui, d'égalité, de promotion sociale et d'émancipation pour les personnes, de sécurité sociale professionnelle pour faire face aux aléas de la vie économique, de reconquête de la souveraineté industrielle du pays, de réussite de la transition écologique, de maillage des formations satisfaisant sur les territoires ;
- Et pour chacun d'entre nous, **retrouver de vrais métiers** et des expertises reconnues, le droit de faire du bon travail au service de nos publics, de réfléchir et de prendre part aux décisions nous concernant.

Tout ceci conduit la CGT AFPA, réunie ce 1^{er} juillet 2026 en Commission exécutive, à s'adresser à tous les salarié-es de l'Agence.

Pour la CGT, il n'y a aucune raison de laisser les choses se dérouler ainsi. Comment s'en sortir ? Comment en finir avec des postures d'impuissance dans lesquelles ceux qui décident pour nous s'acharnent à nous enfermer ?

Pour une très large part, la réponse nous appartient à tous.

Nous proposons aux personnels de l'AFPA de mettre tout de suite en perspective une action de grande ampleur à l'automne prochain, c'est-à-dire au moment où députés et sénateurs discuteront du budget de l'Etat pour 2027.

Pour les semaines qui viennent, **nous appelons les salariés à réfléchir et à discuter ensemble, à s'organiser sur les lieux de travail, à interpeller les responsables politiques sur les territoires et à agir ensemble** pour que cette perspective prenne corps et rencontre le succès escompté, comme les salariés de l'AFPA ont toujours su le faire par le passé.

Au-delà de l'AFPA, c'est aujourd'hui **le monde de la formation professionnelle** qui subit un ensemble de mesures brutales. On peut citer à titre d'exemple :

- Une diminution de plus de la moitié du budget destiné à la formation des personnes privées d'emploi ;
- Un ticket modérateur devenu exorbitant pour pouvoir bénéficier du CPF ;
- Une chute de 80 % des dotations de l'Etat aux régions pour l'apprentissage.

En conséquence, la CGT AFPA s'adresse à **l'ensemble des acteurs** qui, dans le pays et sur les territoires, **veulent mettre un coup d'arrêt à cette entreprise de démolition**, reconstruire une égalité d'accès pour tous à la formation, sortir de modes de financement qui menacent la pérennité des organismes de formation et engager des coopérations dans un cadre de service public : **c'est tous ensemble que nous serons suffisamment forts !**